



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Gy est convoqué pour une séance ordinaire

**le jeudi 20 février 2025 à 19h.15
à la mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2025
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Projet de délibération – DM 2025_68 – 55 000 F – crédit d'étude - mise à l'essai des mesures de modération du trafic – route de Gy
6. Projet de délibération – DM 2025_69 – 20 000 F – crédit budgétaire supplémentaire - rehaussement de l'arrêt du bus – arrêt Gy-Temple
7. Projet de délibération – DM 2025_70 – 45 000 F – crédit budgétaire supplémentaire - réfection route de Gy – hauteur no 113 à 121
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers